



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 39583

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les conditions d'attribution par les banques de « l'écoprêt » au bénéfice des particuliers. Il lui demande s'il peut préciser les modalités d'obtention de la part des banques de ce prêt, telles que prévues par la loi de finances 2009.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39583

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 190

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)